

Marseille, le 22 octobre 2019

**Extrait du Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°44
qui s'est tenue le vendredi 04 octobre 2019 à 14h00
en salle CH301 du site St Charles
de la Faculté des Sciences.**

Réunion présidée par Jean-Marc TALBOT, Directeur du Département.

Étaient présents : Roland AGOPIAN – PAST, Isabel DEMONGODIN – PR, Jean-Luc MARI – PR, Rémi MORIN – PR, Rachid OUTBIB – PR, Jean-Marc TALBOT – PR, Basile COUËTOUX – MCF, François-Xavier DUPÉ – MCF, Arnaud LABOUREL – MCF, Julien LEFÈVRE – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF.

Étaient excusés : Mouloud ADEL – PR (procuration I. Demongodin), Frédéric BÉCHET – PR, Noël NOVELLI – MCF (procuration JL. Massat)

Étaient absents :

Invités permanents : Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences, excusée ; Mustapha OULADSINE – PR - Directeur du LIS, excusé.

Invités : Denis Lugiez – PR, Luigi Santocanale - PR

Secrétaires de séance : Gisèle FIOL, Benjamin Monmège

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du PV n°43,
- 2/ Informations du directeur,
- 3/ Election d'un membre du collège B au conseil,
- 4/ EQS pour les TER, projets tutorés et projets de fin d'études,
- 5/ Conversion de primes (PRP, PEDR, PCA) en décharge d'enseignement,
- 6/ Relations internationales,
- 7/ Questions diverses.

1/ Approbation du PV n°42

Le PV n° 43 est adopté avec une abstention.

2/ Informations du directeur

- Cérémonie des Master : aura lieu le 12 novembre 2019 sur le campus st Charles.
- Dates vacances UFR-Sciences :
 - Noël 2019 : du lundi 23 décembre 19 au soir au vendredi 03 janvier 20 au matin (permanence dans les services scolarités pour les examens de début janvier)
 - Ascension 2020 : la faculté ne fera pas le pont le vendredi 22 mai 20 (examen)
- Master2 SIBIOM :
N'ouvrira pas cette année ; l'étudiant positionné a été orienté dans le parcours IPSI.
- Formation en apprentissage :
À compter de 2020, le CFA Epure mettra à disposition du DII, 15 K€ par formation en apprentissage. Sont concernés le parcours GE du master EEEA et la LP MEP.
- Reforme Baccalauréat :
Dès cette rentrée, les classes de premières ont un tronc commun et le choix entre 3 spécialités. Cette réforme engendrera une nécessaire modification des portails. Pour le portail Descartes messieurs Labourel, Monmege et Talbot ont participé à une réunion avec le vice doyen enseignement et une proposition est en cours d'élaboration.
- Licence : l'UFR souhaite décliner les licences disciplinaires selon 3 formes :
 - Classique
 - Recherche
 - ProfessionnalisanteLa forme professionnalisante pourrait être similaire aux licences « les métiers de ... » de l'université de Strasbourg.
L'idée serait de décliner ainsi la licence informatique grâce à un financement d'Amidex (Dream-U)
Mais que deviendrait les licences professionnelles ?
Quelles seraient les différentes propositions de poursuites d'études ?
Une discussion sera mise en place au printemps prochain.
- Secrétariat pédagogique du DII :
Les secrétaires pédagogiques des masters du DII ont été rattachées à la scolarité du campus Etoile à compter du 1^{er} Octobre 2019 :
 - Michèle Hatchikian conserve ses formations et prend en charge le M1 informatique. Elle occupe actuellement son bureau et rejoindra les locaux de la scolarité le 4 novembre prochain.
 - Rémi Morin relève le problème de l'ouverture des salles.

- Henriette Athlani prend en charge la responsabilité de l'antenne scolarité du site Château Gombert ; et ne gèrera donc plus de formations au département.
 - La LP MEP sera gérée par Nathalie Santiago du bureau des licences
 - Le Master TSI : la direction de la scolarité de st Jérôme n'a pas encore communiqué le contact.
Isabelle Demongodin rapporte que Mouloud Adel (absent ce jour) est très mécontent car pour l'instant aucun contact pour sa formation ne lui a été communiqué et ajoute que les responsables de formations auraient aimé être informés et participer aux différentes réunions autour de la restructuration des secrétariats des masters.
 - Jean-Marc Talbot informe que sur les crédits CFA Epure ; il y aura peut-être un CDD pour gérer les formations en apprentissage, à savoir le master EEEA parcours GE et la LP MEP.
- Journée de rentrée des ATER et des CD-CME :
Elle s'est tenue mercredi 2 octobre. Seulement 4 présents sur les 31 recrutés. La majorité ayant cours.
 - Résultats commission ATER :
 - 1^{ère} campagne : 1 poste sur non pourvu. Poste republié au fil de l'eau, en attente des résultats. (Mais nous savons que le 1^{er} classé ne viendra pas)
 - 2^{ème} campagne : 2 postes non pourvus
 Sur les 2 postes non pourvus, la RH demande si on les remet au concours avec une prise de fonction au 1^{er} janvier 2020.
 - Déversement GDEP/ARES :
Pour 90% des EC, le déversement a été fait. Pour les 10% restant, il y a des problèmes de modélisation dans ARES. Un mail sera prochainement envoyé aux membres du DII pour vérification et validation.
Rappel : les EQS et les PRP seront saisies par la direction du département. Les PCA et autres primes par la DRH de l'AMU.
 - Retour CNU – suivi de carrière :
Un constat a été fait dans toutes les sections « la mobilité due aux enseignements sur plusieurs sites nuit à la qualité des enseignements et de la recherche ». Laurence Mouret essaie de faire des statistiques des EC entre laboratoires de recherche et sites d'enseignements. L'objectif étant de rationaliser les sites de l'offre de formation et les emplois du temps.
 - Comités de sélections :
L'idée est de réunir le conseil du laboratoire et le conseil du département pour constituer un ensemble de noms susceptible d'être proposé par les directeurs du Département et du laboratoire pour former les comités de sélections.

3/ Election d'un membre du collège B au conseil

Thibault Raharijoana et Sana Sellami se sont portés candidats (professions de foi en annexe)

Sana Sellami est élue avec 9 voix contre 5.

Il faudra prévoir prochainement de revoir le Règlement Intérieur du DII pour les sièges du collège Iatss suite à la perte des secrétaires pédagogique à compter du 1^{er} octobre 19.

4/ EQS pour les TER, projets tutorés et projets de fin d'étude

Dès cette année, les EQS TER seront comptabilisées en N+1. (Rappel une EQS est liée à une quantité de travail enseignant-chercheur).

Rachid Outbib pense qu'il serait bon d'harmoniser les intitulés : TER/PROJET

Un bilan est fait par formation (master info, master EEEA, master CCI et LP MICDTL) sur ce type d'UE.

Jean-Marc Talbot rappelle le référentiel de l'UFR : 4h pour un groupe de 4 à 6 étudiants.

Jean-Luc Massat demande pourquoi ces heures ne rentrent pas dans la pédagogie active.

Jean-Marc Talbot répond que les heures de Pédagogie Active ne peuvent pas être modifiées et que cela est problématique pour un certain nombre de formations.

Rémi Morin demande si ces heures d'EQS sont nécessairement en heures complémentaires ?

Jean-Marc Talbot répond que non, mais elles sont limitées à 128h.

Arnaud Labourel suggère que puisqu'il y a beaucoup de cas particulier, pourquoi ne pas établir une enveloppe comme pour les PRP et ainsi laisser les responsables faire la répartition.

Après discussion, plusieurs propositions sont évoquées.

Denis Lugiez reprend la remarque de Basile Couëtoux qui disait qu'il est étrange de parler de ça maintenant alors que l'on vient de faire l'offre de formation. Il dit qu'il vaut mieux typer en fonction du type de projet ; qu'un projet n'est pas un TER, qu'il faut prendre en compte l'aspect et l'intérêt pédagogique et proposer à l'UFR un argumentaire raisonnable.

Jean-Marc Talbot dit que la fonction linéaire (nombre d'heures par étudiants) n'est pas optimale, qu'il vaut mieux distinguer les différents types de projets et faire des propositions.

Jean-Luc Massat dit qu'une UE à 6 crédits pour un groupe de 30 étudiants est égal à 60h ce qui correspondrait à 2h/étudiant.

Jean-Marc Talbot propose d'interrompre cette discussion et de la reporter à un prochain conseil.

5/ Conversion de primes (PRP, PEDR, PCA) en décharge d'enseignement

Jean-Marc Talbot rappelle que les PCA et les PRP sont des suppléments de travail et estime qu'elles devraient être converties à 100% ; en revanche les PEDR sont des primes sur la qualité du travail de recherche et que si elles devaient être converties, cela devrait être fait dans un volume raisonnable.

Il propose qu'au-delà d'un certain montant de conversation, on puisse s'assurer que les heures non réalisées par l'enseignant-chercheur puissent être effectivement faites (collègue se proposant pour faire des heures complémentaires, proposition d'un vacataire potentiel)

Isabel Demongodin précise que le CNU 61 prend déjà ce critère en compte pour l'attribution d'un CRCT (trouver un remplaçant pour faire ses heures).

Denis Lugiez est favorable sur le fond, mais précise qu'il ne pense pas opportun de changer la règle en cours d'année, et qu'il faut mettre des garde-fous (typiquement, il faut que la personne qui remplace le déchargé fasse ces heures en heures supplémentaires).

Jean-Marc Talbot est d'accord pour ne pas l'appliquer cette année.

Luigi Santocanale dit son désaccord, car il ne voit pas comment le déchargé peut trouver un enseignant pour faire ses heures.

On lui répond que le directeur de département est dans la même situation. Tous les autres présents

sont d'accord.

Jean-Luc Mari remarque que nous manquons d'enseignants-chercheurs. Tout le monde approuve.

6/ Relations internationales

Isabel Demongodin fait une présentation des activités RI du DII et présente les programmes de mobilités d'AMU.

Liste des programmes de mobilité : ISEP (surtout pour les USA), accords bilatéraux Sciences/AMU (de nombreux accords pour le DII mais la plupart en dormance), Canada, Erasmus+.

7. Questions diverses

Benjamin Monmege demande la date des élections usagers pour le conseil du DII.

Jean-Marc Talbot répond que la DAJI est en train de voir s'il serait opportun de le faire en même temps que les élections des conseils centraux.

Isabel Demongodin demande s'il serait possible que les étudiants de M2 IAAA soient rattachés à la scolarité de Château Gombert, plutôt que de celle de St Jérôme. Jean-Luc Massat découvre qu'il y a des cours du M2 IAAA sur le campus de Château Gombert.

Arnaud Labourel demande ce qu'on doit présenter aux étudiants de Portail Descartes vis-à-vis des options du second semestre, puisque Jean-Marc Talbot évoque la possibilité de ne pas ouvrir cette UE ou de borner le nombre de groupes avec la politique du premier arrivé / premier servi. Il demande encore une semaine. La présentation des options aura lieu le 18 octobre.

La séance est levée à 18h 40

ANNEXE

Professions de foi : Candidatures pour siéger au Conseil de département dans le collège B

Thibaut Raharjoana :

Je suis recruté en tant que maître de conférences à la Faculté des Sciences et Techniques de St Jérôme depuis 2005. J'ai obtenu mon HDR en 2018 et suis qualifié aux fonctions de professeur dans la section CNU 61. J'ai effectué au total plus de 3000 heures équivalent TD d'enseignement dans les filières de licences Sciences pour l'Ingénieur, Maintenance des Equipement de Production et Master Electronique Energie Electrique et Automatique (EEEE). Je suis actuellement co-responsable du master M1 EEEA.

L'attractivité des formations scientifiques proposées par l'Université augmente. Cette année, nous avons eu 1000 candidatures en Master 1 EEEA pour 45 places. Devant cette sélectivité élevée, un des enjeux importants du département Informatique et Interactions est d'offrir à nos étudiants des connaissances de haut niveau pour leur garantir l'obtention d'un emploi très rapidement. Je souhaite donc contribuer à la vie du département et propose de m'investir dans les directions suivantes :

(i) Transmettre les connaissances fondamentales par les enseignements pratiques.

Les étudiants ont besoin d'acquérir à l'université des connaissances fondamentales qu'ils seront amenés à utiliser dans leur avenir professionnel. Les offres de formation en alternance augmentent. Il est donc indispensable de consacrer une part importante du temps pédagogique aux travaux pratiques. Les travaux pratiques sont de véritables valeurs ajoutées. Ils nécessitent du matériel spécifique que le département soutient depuis plusieurs années. L'intérêt de nos étudiants pour les travaux pratiques est très fort. Je souhaite continuer dans ce sens. Il s'agit également d'un excellent moyen de les responsabiliser et de leur donner confiance quant à leur future mise sur le marché de l'emploi.

(ii) Développer l'expérience de formation internationale

L'université civique européenne (CIVIS) va permettre d'augmenter les mobilités entrantes et sortantes de nos étudiants durant leur cursus universitaire. Je souhaite m'investir à faire évoluer nos formations fondées sur la recherche et sur des activités innovantes.

(iii) Soutenir l'interdisciplinarité au service de l'innovation

Pour encourager l'innovation autant technique que pédagogique, je souhaite accentuer les échanges entre les disciplines et mes collègues enseignants chercheurs en réfléchissant à l'évolution des contenus de formation.

Sana Sellami :

Je suis actuellement co-responsable du parcours ILD (Ingénierie du Logiciel et des Données) du site de St Jérôme et précédemment responsable de la L1 informatique à St Charles. Mes responsabilités pédagogiques m'ont permis de m'intégrer au sein du département et m'ont montré à quel point l'investissement pédagogique était important.

Je propose aujourd'hui ma candidature pour siéger au conseil du département dans le collège B. Je souhaite m'investir d'avantage au sein du département, de participer aux discussions sur les offres de formation et de contribuer aux montages de projets. Je souhaite faire partie des débats sur les orientations du département et de participer aux décisions qui organisent la vie du département.